

## **La diplomate Pascale Andréani va remplacer Éric Fournier à la tête de l'ambassade de France à Budapest. Le Quai d'Orsay dément tout limogeage de son prédécesseur.**

La diplomate Pascale Andréani va remplacer Éric Fournier à la tête de l'ambassade de France à Budapest. [Sa nomination jeudi dernier et publiée hier dans le \*Journal officiel\*](#), survient en plein cœur d'une polémique touchant son prédécesseur. Le site d'investigation *Mediapart* a en effet dévoilé vendredi une note confidentielle dans laquelle Éric Fournier [faisait part à Paris de ses sympathies pour la politique menée par Viktor Orbán en Hongrie](#) et déplorait la « magyarophobie » supposée du ministère français des affaires étrangères.

Interrogé par la journaliste Ellen Salvi (*Mediapart*) en marge du Conseil européen de vendredi, le président de la république française Emmanuel Macron avait certes « désapprouvé » publiquement les positions d'Éric Fournier, mais les avait également mises sur le compte de « l'expression d'une conviction personnelle dans le cadre d'une note confidentielle ». « Est-ce qu'il appartient à l'autorité de révoquer un ambassadeur parce qu'il dit ce qu'il pense ? Je ne le crois pas, ou alors nous créerions un délit d'opinion dans la fonction publique », avait souligné le chef de l'État.

[Contrairement à ce que laisse entendre un article publié samedi sur \*Russia Today\* dans sa version francophone](#), l'affectation de Pascale Andréani n'est pas directement liée à la mise en ligne de l'article de *Mediapart* dans la mesure où son décret de nomination a été pris la veille des révélations du site d'information. Désigné ambassadeur de France en Hongrie en septembre 2015, Éric Fournier arrivait de toutes façons au terme des trois ans d'affectation auxquels sont soumis les diplomates.

Sa procédure de remplacement a-t-elle été accélérée par le Quai d'Orsay suite à la réception de la note interne de l'ambassadeur le 18 juin dernier ? Selon *Les Echos*, cela semble être le cas, dans la mesure où Éric Fournier s'est adonné à « un commentaire non sollicité et malvenu » et il lui « a été fermement rappelé la nécessité d'une expression précise et mesurée dans le strict champ de ses compétences. »

Contacté par le *Courrier d'Europe centrale*, le ministère des Affaires étrangères affirme au contraire que la nomination de Mme Andréani « n'a strictement rien à voir ni avec la note rédigée par Eric Fournier ni avec sa révélation par *Mediapart* », précisant que la nomination d'un successeur était prévue depuis plusieurs semaines. Il est néanmoins trop tôt pour connaître le fin mot de l'histoire. « Ce qu'il faut savoir, ce sont les fonctions auxquelles il sera affecté au retour », nous a confié une autre source proche du dossier.

### **Une spécialiste des affaires européennes et multilatérales**



Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris (SciencesPo) et de l'École nationale d'administration (ENA), Pascale Andréani a été nommée en 1982 secrétaire des Affaires étrangères, affectée à la Mission permanente de la France auprès des Nations unies à New York. Elle a ensuite

orienté sa carrière dans les affaires européennes et multilatérales en occupant diverses fonctions à la présidence de la république et au ministère des Affaires étrangères.

Pascale Andréani a été nommée représentante permanente de la France à l'OTAN en 2008 puis ambassadrice de la France à l'OCDE en 2011. Elle est depuis 2015 cheffe de la délégation française à la commission intergouvernementale chargée de suivre toutes les questions liées à la construction et l'exploitation du tunnel sous la Manche.

**Article mis à jour ce même dimanche, à 19h20, après avoir joint le ministère des Affaires étrangères.**